



Changement de statut (etudiant etranger)

Par **Cheeks**, le **28/06/2009** à **22:05**

Bonjour, je suis stagiaire en alternance depuis septembre 2008 dans une entreprise. Je doit finir mon stage en fin Juillet et ma formation en Septembre (il me reste qu'une soutenance a faire).L'entreprise veut me prendre à partir du 1er Aout en CDI acr je doit d'abord faire 12 mois en France avant de pouvoir changer de status.

En effet je suis en licence professionnelle de systemes informatiques et logiciels et j'ai obtenu un dut en maintenance informatique et reseaux. La boite veut me prendre en tant que technicien de recherche.

J'ai donc rassemblé tout les documents qu'il me faut (+ promesse d'embauche) mais je me pose quant meme des questions par rapport aux conditions a respecter.

Est ce qu'il ya un minimum de remunération pour un Bac+3 ? si oui, ?% du smic ?

Est ce que je suis autorisé a travailler pendant le traitement de mon dossier sinon quel demarches est ce que je pourrais faire pour y parvenir ?

Vu que ma carte de sejour expire le 18 septembre, que devrais je faire si l'attente de la reponse de la prefecture depasse cette date ?